



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la mer

Question au Gouvernement n° 3856

Texte de la question

VOCATION MARITIME DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Philippe Boënnec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Boënnec. Ma question s'adresse à Mme Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Avec ses zones économiques exclusives, avec ses 180 000 kilomètres de côtes la France est la deuxième nation maritime du monde, qui souvent l'ignore. Présente dans tous les océans, elle dispose d'une situation géostratégique forte. Grâce à ses collectivités d'outre-mer, elle concentre près de 10 % de la biodiversité marine mondiale.

La mer est un élément clef pour l'équilibre de notre climat. La mer, grâce à la richesse de sa biodiversité et de ses ressources naturelles, qu'elles soient alimentaires ou pharmacologiques, est la première assurance-vie de la planète.

Le Grenelle de l'environnement a jeté les bases d'une ambition stratégique globale de la mer et du littoral. Le Grenelle de la mer a posé l'élan d'une ambition collective. Le discours prononcé au Havre par le Président de la République a fixé le cap.

Le livre bleu adopté par le Comité interministériel de la mer trace la feuille de route, dite " stratégie nationale de la mer et des littoraux ", autour de quatre axes - la connaissance et la formation, le développement économique, la protection, la gouvernance - qui forment le socle de la politique maritime de notre pays. Nous attendons l'installation par le Premier ministre du premier Conseil national de la mer et des littoraux.

Ma question est la suivante : par cette politique maritime ambitieuse menée par le Gouvernement, quelles perspectives s'offrent aux acteurs du monde maritime ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur Boënnec, le Grenelle de la mer est en effet une feuille de route extrêmement ambitieuse pour notre pays. C'est, pour la première fois depuis longtemps, la France qui regarde à nouveau vers la mer et ce sera une grande nouveauté de ce quinquennat.

M. Christian Eckert. Parlez-nous de SeaFrance !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Ce sont, surtout, des perspectives très concrètes pour les acteurs et des perspectives de développement économique pour un secteur qui compte déjà aujourd'hui plus de 600 000 emplois et qui regorge d'un énorme potentiel.

Je souhaite donner, très concrètement, quatre exemples pour dire sur quels axes nous travaillons.

D'abord la réforme portuaire. Nous l'avons achevée au mois de juin, avec Thierry Mariani. Aujourd'hui, plus de la moitié des marchandises qui arrivent en France par la voie maritime sont débarquées dans des ports étrangers. Notre objectif est tout simplement d'en rapatrier 50 % dans des ports français.

Il y a aussi la construction navale. Nous avons un certain nombre d'emplois, nous avons des savoir-faire, nous devons investir pour pouvoir les développer. Plus de 100 millions d'euros des investissements d'avenir iront ainsi au programme " navires du futur " pour des bateaux plus sûrs et plus économes en énergie.

Il y a également les énergies marines renouvelables, avec la plate-forme technologique France Énergies

Marines à Brest et, surtout, avec le programme éolien offshore : nous prévoyons plus de dix milliards d'euros d'investissements et 10 000 emplois sur la façade ouest ; nous avons les compétences pour être un leader mondial.

Il y a enfin, c'est un axe d'avenir important, le développement de l'exploration des grands fonds marins. C'est une nouvelle frontière du XXI^e siècle ; toutes les grandes nations sont en train de se positionner ; c'est une course folle. La France ne peut pas rester en arrière et j'ai décidé de déposer auprès de l'Autorité des grands fonds marins une demande de permis d'exploration dans l'Atlantique pour que nous soyons sur les rangs.

M. Christian Eckert. Bla-bla !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Monsieur le député Philippe Boënnec, l'élan doit être poursuivi. J'observe avec intérêt que la mer figure dans tous les programmes des candidats à l'élection présidentielle : que d'autres s'y intéressent enfin est aussi une victoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Boënnec](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3856

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2012